



N/Réf. : 2025/2026 N°45bis

Objet : **HANDBALL FINALES DEPARTEMENTALES COLLEGES**

Mercredi 17 décembre 2025 - CONVOCATION

Cher(e)s collègues,

Veuillez trouver ci-dessous, l'organisation des finales départementales du Championnat / Critérium départemental de Handball qui se dérouleront le mercredi 17 décembre 2025.

HORAIRES :

- **Accueil : 12h30**
- **Début des matches : 12h45 impératif** - poule de 7 et 8 équipes
(les 1ères équipes sur place débutent)
- **En cas de forfait, merci de prévenir les organisateurs au plus vite**
- **Fin des rencontres prévues : 16h30**

Merci **d'inscrire l'ensemble de vos joueurs par équipe en ligne sur Opuss, avant le mercredi 17 décembre 2025 à 12h30.**

RAPPEL : une équipe = 1 Jeune Arbitre/Juge (JA/JJ) de niveau District minimum

Le JA doit être formé à l'arbitrage.

Pour être validé de niveau départemental, le Jeune Arbitre devra avoir réussi le **questionnaire théorique** (avant ou après les rencontres du 17 décembre 2025 - note à envoyer au SD UNSS ou passage en ligne sur <https://www.unss73.org/jeunes-officiels/handball/>) et la validation pratique.

Les équipes qualifiées pour les Championnats/Critériums Académiques devront comporter de 2 Jeunes Arbitres minimum de niveau départemental.

Ils peuvent être joueurs jusqu'au niveau académique.

Cette adaptation permet de mieux répondre aux obligations de la finale académique (arbitrage, table de marque, contrôle des documents, ...)

La présentation des licences (listing d'inscription sur Opuss ou licence individuelle) avec photo (sur licence ou via une pièce d'identité) est obligatoire à l'accueil.



EQUIPES QUALIFIEES ET LES ORGANISATIONS DE POULE.

Catégorie et Lieu	Organisation habituelle		Organisateurs		
<u>BF 6x6**</u> Niveau A La Rochette Collège	<u>Poule A</u> Col Yenne 1 Col Cognin Col La Rochette 1 Col Montmélian	<u>Poule B</u> Col St François 1 Col JDA Col La Rochette 2	Gymnase le centenaire 11 Av. du Centenaire, 73110 VALGELON-LA ROCHETTE	C.FERREIRA	
<u>BF 6x6</u> Niveau B Côte Rousse	<u>Poule A</u> Col Grésy Col Côte Rousse Col St Pierre d'Alb	<u>Poule B</u> Col Le Châtelard Col J.Ferry 1 Col Ugine	Gymnase Côte Rousse 176 Rue du Genevois, 73000 CHAMBERY	S.CARBILLET	
<u>BG 6x6 **</u> Niveau A Barby	<u>Poule A</u> Col Lamartine Col Barby 1 Col La Rochette Col St Genix/Guiers	<u>Poule B</u> Col Novalaise Col St Alban Col Albens Col St Pierre d'Alb	Gymnase Col J.Mermoz Av. Paul Chevallier, 73230 Barby	B.FAURAX, C.MEDARD Gestion sportive	
<u>BG 6x6</u> Niveau B Montmélian	<u>Poule A</u> Col St François 1 Col Montmélian 1 Col Frontenex	<u>Poule B</u> Col Marlioz Col Yenne 1 Col Bissy 1 Col Montmélian 2 Col JDA	Gymnase Collège 5681F Av. Pierre de la Gontrie, 73800 MONTMELIAN	V.FERNANDES	
<u>Col F 7x7</u> Niveau A Albens	<u>Poule unique</u> Col La Rochette Col J Ferry		Col Albens Col Montmélian Col St François	Gymnase 21 Rue du Collège, 73410 ENTRELACS	J.L MARTIN
<u>Col F 7x7</u> Niveau B Bissy	<u>Poule unique</u> Col Le Chatelard 1 Col G.Sand Col Aiguebelle		Col Le Châtelard 2 Col Bissy Col St Pierre d'Alb.	Gymnase Col Bissy Chem. de Charrière Neuve, 73000 CHAMBERY	AC ARDAILLON I.VERGNE Gestion sportive
<u>Col G 7x7</u> Niveau A Cognin Collège	<u>Poule A</u> Col St Genix/Guiers Col St François Col Montmélian Col Ugine	<u>Poule B</u> Col Yenne Col Cognin Col JDA Col La Rochette	Gymnase Collège 68 Rue de l'Épine, 73160 COGNIN	JB BRODIER	
<u>Col G 7x7</u> Niveau B St Alban	<u>Poule unique</u> Col Albens Col J Ferry Col St Pierre d'Alb.		Col Marlioz Col St Alban Col Aiguebelle	Gymnase 100 Imp. du Repos, 73230 SAINT- ALBAN-LEYSSE	B.KUNTZINGER

** : finales des 2 vainqueurs + La Villette et G.Sand le 21 janvier 2026.

Les équipes Mixtes jouent dans la catégorie Garçons.

FORMAT DE RENCONTRES

1 poule de 5 : toutes les équipes se rencontrent dans la poule - 10 matches

2 poules de 3 : toutes les équipes se rencontrent dans chaque poule puis ½ finales croisées et Finales + match pour les places de 5 et 6 - 11 matches.

1 poule de 3 et 1 poule de 4 : toutes les équipes se rencontrent dans chaque poule puis ½ finales croisées et Finales + poule de 3 pour les places de 5, 6 et 7 - 16 matches.

2 poules de 4 : toutes les équipes se rencontrent dans chaque poule puis ½ finales croisées et Finales hautes et basses - 20 matches.



QUALIFICATION ACADEMIQUE :

La première **équipe du Championnat Départemental en Col F et Col G (niveau A)** est qualifiée pour les Championnats Académiques qui se dérouleront le 11 mars 2026 en Savoie (lieu défini selon équipe qualifiée).

Tournoi à 5 – 1 équipe par département.

* Les 2 premières équipes BF & BG niveau A renconteront les équipes des collèges de G.Sand et La Villette le mercredi 21 janvier 2026 pour une poule de 4 équipes (accueil : 13h30, début des rencontres : 14h, fin : 16h30) afin de qualifier les équipes pour le Critérium Académique.

La première **équipe du Championnat Départemental BF & BG (à l'issue de la rencontre du 21 janvier 2026)** est qualifiée pour le Critérium Académique qui se déroulera le 29 avril 2026 en Savoie (lieu défini selon équipe qualifiée).

✓ **Responsables Organisateurs** : veuillez assurer l'accueil (contrôle des licences) et la convivialité, ainsi que les rotations des matches : **2 min de temps entre chaque rotation (échauffement des équipes en amont), le timing est serré.** (modèle d'organisation ci-joint).

Les feuilles de matches et les médailles vous seront adressées en amont.

✓ **Responsables Jeunes Arbitres (JA)** : veuillez en assurer la gestion, leur accompagnement, leur mise en place et leur évaluation (transmission des documents avec les résultats).

1 seul référent prof arbitre par match soit un seul par match, mais plusieurs par tournoi = rotation des référents (afin aussi, de ne pas être référent quand votre équipe est sur le terrain).

Seul le référent Arbitres du match peut demander un temps mort « Arbitres » en cas de besoin.

Remarque : si le professeur d'une équipe en jeu était tout de même le référent arbitre et qu'il demandait un temps mort « arbitre », il sera demandé à l'autre enseignant de ne pas intervenir auprès de ses élèves afin de garantir l'équité.

Formule des rencontres : 2 poules de 4 sont constituées dans l'idéal. A l'issue des matches de poules, les 1ers se rencontrent pour la place de 1^{er} et 2nd, les 2nd pour la place de 3^{ème} et 4^{ème} ...

ATTENTION : si le niveau des équipes était trop hétérogène, merci de valider le résultat et de soit adapter le jeu afin que les joueurs puissent trouver de l'intérêt dans le jeu, ou soit réduire les temps de match afin d'allonger le temps de jeu sur les phases de finales.

Durée des matches : **10 mn en matches de poules et en finales** (les finales peuvent être allongées à **2x8'** selon le temps disponible).

Vous trouverez, ci-dessous, l'ensemble des documents nécessaires à la bonne tenue du Championnat :

- Le [règlement applicable](#) pour le Championnat Départemental (règlement national non publié à ce jour) – merci d'utiliser celui proposé [ici](#).
- Les conditions de participation issues du [Règlement Fédéral Sportif et Artistique](#) :
- La [Fiche Sport Nationale handball](#) dont une déclinaison départementale est faite ci-après.

COACHING ENSEIGNANTS :

Possible à condition de :

- Ne pas hurler/crier, utiliser une voix calme dans toutes les interventions
- Pas de pression sur l'arbitre

Un temps mort de 1' par mi-temps est autorisé.

Les feuilles d'évaluation théorique et pratique sont également en ligne en rubrique « [Jeunes Officiels](#) ».

Les résultats sont à communiquer le plus rapidement dès la fin de la journée et les documents (feuilles de composition d'équipes et d'évaluation JO) sont à retourner au service départemental dans les meilleurs délais.



COMPOSITION DES ÉQUIPES HORS SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES*	<p>12 compétiteurs maximum sur l'ensemble du championnat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Benjamins avec (2014, 2013 & 2012) - B1, B2, B3. - COLLEGES : Catégorie d'âge : 2012 - 2011- 2010 <p><u>Surclassement possible : 2013</u></p> <p>Pour la catégorie Garçons : filles possibles sans restriction de nombre.</p> <p>12 compétiteurs maximum sur l'ensemble du championnat.</p>
JEUNE ARBITRE	<p>1 Jeune Arbitre par équipe qualifiée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certifié district si possible - Il ne peut pas être d'une autre association sportive de l'académie - Il peut être joueur lors de la compétition <p>En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au Championnat Académique.</p>
JEUNE COACH	<p>Le Jeune Coach - Jeune Capitaine est conseillé et peut être compétiteur.</p> <p>A PARTIR DU NIVEAU ACADEMIQUE :</p> <p>Le Jeune Coach certifié départemental est obligatoire et peut être compétiteur. Il officie seul ou en binôme avec son référent adulte et doit être identifié par un brassard orange. Si le Jeune Coach - Jeune Capitaine est non-compétiteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il se rajoute à la composition d'équipe ; • Sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité ; • Il peut être d'une autre Association Sportive du même Département (non compétiteur) ; En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer
JEUNE ARBITRE JEUNE COACH	<p>CHAMPIONNAT ACADEMIQUE :</p> <p>Un jeune arbitre ou coach en activité ne peut pas être joueur au même moment (priorité à l'arbitrage ou au coaching). Pour qu'un JO ou JC soit joueur, un JO ou JC supplémentaire est requis par équipe pour assurer l'arbitrage lorsque son équipe joue.</p> <p>Pour le bon déroulement des rencontres, Il est recommandé d'avoir 2 arbitres/rencontre. Seul le Jeune Coach et un accompagnateur adulte sont au bord du terrain pendant la durée du match</p> <p>Volonté à ce que l'accompagnateur s'adresse au JC et non directement aux joueurs</p> <p>Possibilité d'avoir 2 JO/JC au sein de chaque équipe pour faciliter une rotation des élèves</p> <p>Le JO peut être d'une autre AS</p> <p>Le JC peut être compétiteur sinon il s'ajoute à l'équipe.</p>
TYPE DE JEU	<p>A 6 en BFG à 7 en Col F&G</p>
REGLEMENT EQUIPES COLLEGES	<p>Jeu à 7 .</p> <p><u>Règlement FFHandball et spécificité UNSS.</u></p> <p>A chaque disqualification (rouge), la commission statue juste après, pas de carton bleu.</p> <p>Ajout du carton blanc (choc à la tête) : voir précisions dans le Livret je suis jeune Arbitre en Handball.</p>
PROTOCOLE DE DEBUT ET FIN DE RENCONTRE	<p>Un protocole est mis en place obligatoirement à chaque début et à chaque fin de rencontre entre les joueurs et arbitres (ainsi que la table de marque) ;</p> <p>Cf. ci-dessous.</p>

CATEGORIES	COLLEGE FILLE BFG	COLLEGE GARÇON
TAILLE DES BALLONS	1	2
NOMBRE DE JOUEURS MINI SUR LE TERRAIN	5 (joueurs(ses) valides)	
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	12	
DURÉE DES MATCHES	60'	
REGLES PARTICULIERES	Exclusion 2mn et 1 temps mort par mi-temps quel que soit le temps de jeu	
REGLEMENT TENUE DE COMPETITION	2 jeux de maillots de l'AS (maillots de club interdits) de couleurs différentes numérotés dos et face. Short obligatoire. Règlement FFHandball et code de l'éducation (laïcité) Port de lunettes souples « spécial sport », seules autorisées (cf. Livret JA)	

PROTOCOLE DEBUT ET FIN DE MATCH

Chaque match de HANDBALL UNSS doit être précédé et conclu par un protocole de salutations des arbitres et de l'équipe adverse.

AVANT LE MATCH : les 2 équipes (titulaires et remplaçants) s'avancent en colonne depuis le côté vers le centre du terrain, précédées des 2 Jeunes Arbitres.

Elles s'alignent de part et d'autre des arbitres face à la tribune et/ou aux spectateurs.

L'équipe A sert la main des arbitres et de l'équipe B, avant que celle-ci ne salue à son tour les arbitres.

Les 2 arbitres, les Officiels Table de Marque, et les 2 responsables d'équipe et coachs se retrouvent ensuite devant la table de marque pour se saluer : le match peut alors débuter.

APRES LE MATCH : dès le coup de sifflet final, chaque équipe (titulaires et remplaçants) se remet en place au centre du terrain de part et d'autre des arbitres afin de procéder à nouveau au salut de tous les acteurs, signe de respect et de Fair-Play.

En cas de non-respect du protocole par un ou des joueurs, ou des encadrants, un jury sportif se réunira et pourra appliquer des sanctions.



*pour rappel issu du [Règlement Fédéral Sportif et Artistique 2024-2028](#) :

Article 15 - La catégorie ÉTABLISSEMENT

La catégorie ÉTABLISSEMENT correspond au niveau d'accès aux compétitions qualificatives et rencontres sélectives UNSS.

a. Sont autorisés à participer :

Les élèves adhérents des AS qui ne sont pas mentionnés ci-dessous en b. ci-après.

b. Ne sont pas autorisés à participer dans l'activité concernée et ses extensions (définies dans l'article 18.3):

- Les élèves inscrits sur les listes de sportifs de haut-niveau (SHN) ministérielle en vigueur (Article L 221-2 du code du sport) ;
- Les élèves inscrits sur les listes des pôles fédéraux des parcours de performance fédéraux (PPF) ;
- Les élèves inscrits en sport-études de l'activité sportive ou artistique concernée (tous profils) ;
- Les élèves inscrits en catégorie Excellence ;
- Les élèves inscrits dans un dispositif d'établissement autorisant un aménagement horaire hors sport-études de la scolarité pour permettre aux élèves une pratique renforcée (ex: classes à horaires aménagés, académies...) ;
- Les élèves dont le niveau n'est pas autorisé par la CMN ;
- Les AS classées dans les six premières places du CF UNSS "Établissement", les 2 années scolaires précédant immédiatement l'année en cours.4

Bonne réception.

Sophie CREUX



UNSS 73 - LP La Cardinière
191 chemin de La Cardinière - 73 000 CHAMBERY

Tél. : 04 79 75 98 81 - Portable : 06 81 78 63 31

Courriel : sd073@unss.org - Sites : <http://www.unss.org> - www.unss73.org

